

OF 19.11.17.

Les Sages, une mine de compétences



Les rencontres régionales des conseils des sages sont un concentré de sagesse.

Saint-Brevin a accueilli, vendredi, les 10^{es} rencontres régionales des conseils des sages, organisées par le conseil des sages brévinçois. 150 participants représentaient quarante communes des Pays de la Loire et deux d'Ille-et-Vilaine.

Philippe Gaboriau, maire de Dom-pierre-sur-Yon (Vendée) et président de la fédération des villes et conseil des sages, a souligné l'importance des conseils des sages : « **Nous tirons parti des compétences des seniors qui viennent de tous les horizons professionnels. Ils enrichissent sans cesse le débat, mettent en avant leurs rapports avec les élus.** »

Dans les salles du Cinéjade, les

150 représentants et les 22 sages de Saint-Brevin ont participé à trois ateliers : les déplacements alternatifs, le bien vivre ensemble et la transmission intergénérationnelle. Les observateurs ont noté que les sages méritaient bien leur nom, tant les échanges étaient calmes et instructifs.

L'après-midi a été consacré à une visite au Serpent d'Océan et au musée de la Marine. Un des objectifs de la journée fixé par les organisateurs, « se rencontrer et se connaître », a été pleinement atteint. Le réseau des conseils des sages devient une mine d'information et de contacts pour les communes de la région.

PO 19.11.17.

LE CHIFFRE

200

C'est le nombre de « sages » issus des conseils communaux de toute la région présents vendredi dernier à l'occasion des 10^e Rencontres régionales des sages qui se sont tenues à Saint-Brevin. Répondant à l'invitation du Conseil des sages brévinois et venant de 42 communes, ils ont échangé sur différents thèmes, participé à trois conférences, déjeuné ensemble puis découvert la ville.



Photo PO

SAINT-BREVIN-LES-PINS 5^e marché de Noël des Poulbots

L'association les Poulbots organise son 5^e marché de Noël des créateurs. Particuliers et professionnels, 35 exposants seront présents. L'exposition sera animé par Cézar et son orgue de Barbarie et accueillera le Père Noël de 16 heures à 18 heures. Boissons chaudes et gourmandise seront proposées sur place.

Ouvert les 25 et 26 novembre, de 10 heures à 18 heures, à la salle des Dunes. Infos au 06 16 12 54 63 et sur la page : www.facebook.com/les-poulbots-de-st-brevin

OF 18-19.11.17

Mamies stars dimanche à Saint-Brevin

Cinq grands-mères sont en lice pour le titre de Super Mamie Loire-Atlantique. Le but : mettre à l'honneur les femmes de l'ombre.

Pourquoi ? Comment ?

C'est quoi ce concours ?

Il est né aux États-Unis et a été importé en France par Fabienne Ollier, il y a vingt-deux ans. L'idée : mettre en lumière des femmes de l'ombre, socles de la vie de famille et bien souvent engagées dans diverses associations et activités. « La plupart du temps, ce sont les enfants ou petits-enfants qui inscrivent les candidates, explique l'organisatrice. C'est une manière pour eux de lui rendre un hommage. »

Comment se déroule l'élection ?

Conçue sous forme de spectacle, elle se déroule en trois temps. Première étape : la présentation de la candidate, lors de laquelle l'enfant présente sa maman dans son parcours de vie, ses actions de bénévolat, etc. Séquence émotion, ensuite avec un hommage surprise rendu par le petit-enfant à sa mamie. Puis, l'événement se termine avec le challenge, lors duquel la prétendante s'illustre dans une de ses passions, artistiques ou sportives.

Quel est le profil des candidates ?

Au fil des ans, Fabienne Ollier a noté des candidates de plus en plus jeunes. Cette année a vu s'affronter des femmes de 48 à 97 ans, dans les différentes régions où l'élection a déjà eu lieu. « Mais pour toutes,



Fabienne Ollier, à droite, aux côtés de la Super Mamie Loire-Atlantique 2016, la Nazairienne Paulette Fauchoux.

les valeurs sont les mêmes : la complicité, le dynamisme, le partage et la solidarité. » Pour l'élection de dimanche, à Saint-Brevin, cinq femmes, originaires de Chauvé, Herbignac, Bouguenais et Saint-Brevin, se présentent. La Super Mamie Loire-Atlantique participera ensuite à la finale qui devrait se dérouler en juin 2018.

Kate STENT.

Dimanche 19 novembre, à partir de 14 h 30, au casino de Saint-Brevin. Entrée gratuite.

OF 19.11.17.

4 Saint-Brevin. Élection de Super mamie

Cinq grands-mères sont en lice pour le titre de Super mamie Loire-Atlantique. Le but : mettre en lumière les femmes de l'ombre, socles de la vie de famille. L'élection compte trois séquences qualificatives : la présentation de la candidate par l'un de ses enfants, un hommage surprise de l'un des petits-enfants et le challenge dans lequel la Super mamie pratique l'une de ses passions, sportive ou associative, par exemple. La gagnante sera qualifiée pour les étapes régionales de ce concours national.

À partir de 14 h 30, au casino de Saint-Brevin, 55, boulevard de l'Océan. Entrée gratuite. Informations au 02 28 53 20 00.

OF 19.11.17.

Quelle mamie ira en finale des super mamies ?

Saint-Brevin. Le casino accueille, ce dimanche, la journée de sélection des super mamies, en vue de la finale nationale. Six candidates, âgées de 55 ans à 83 ans, sont en lice.

Cet après-midi, le casino de Saint-Brevin va être plein de bonne humeur, à l'image des mamies qui se présentent au concours de super mamie. « **La journée est divisée en trois temps**, détaille Fabienne Ollier, la créatrice du challenge. Il y aura d'abord la **présentation**, où l'enfant présente sa mère dans son parcours de vie, ses actions de bénévolat ou de solidarité. Puis, la séquence émotion, où un des petits-enfants rend un hommage surprise à sa super mamie. Reste le challenge, où la super-mamie doit s'illustrer dans une de ses passions, un de ses talents artistiques ou sportifs. »

Six mamies en compétition

Michelle Chailleux, de Bouguenais, a 69 ans, une fille et deux petits-enfants. Elle milite dans l'association O ma vie, qui exauce certains rêves d'enfants. « **Ça tombe bien, pile le jour de mon anniversaire**, s'exclame cette mamie gâteau. **Je vais parler du regard porté sur les enfants différents. Un jour, une partie de ma vie s'est écroulée, lorsqu'un de mes petits-enfants a été victime d'une maladie grave.** »

Armelle Avril, d'Herbignac, jeune mamie de 60 ans, a quatre enfants et trois petits-enfants. Sa mère a déjà participé à ce concours, c'est elle qui l'a inscrite. « **Je chanterai une chan-**

son qui me ressemble, on répète avec le pianiste de ma mère », révèle la candidate.

Irène Borghero est de Saint-Brevin. À 65 ans, elle a cinq enfants et neuf petits-enfants. Déjà venue l'année dernière avec son club de country, elle se produira sur scène avec ses petits-enfants. Son club de couture, Les petites mains de Mindin, travaille bénévolement pour une association qui installe des écoles au Sénégal.

La plus jeune candidate, Régine Baloche, 55 ans, habite à Chauvé. Ses deux enfants lui ont donné cinq petits-enfants qu'elle garde tous les jours, en plus d'enfants handicapés dont elle est « famille d'accueil ». Elle aime parler en public. « **J'étais coiffeuse et tout le monde sait que dans les salons, ça cause.** »

Cathy Le Sueur, dite Cathy Chanson, de Saint-Brevin, a déjà participé à la dernière édition. À 59 ans, sa famille compte quatre enfants et huit petits-enfants. Cette année, elle chantera *Mistral Gagnant*, sans son groupe qui n'a pas pu l'accompagner cette année.

Étiennette Gouffé, de Saint-Brevin, est l'inscrite de dernière minute. À 83 ans, elle est la doyenne. « **J'ai quatre petits-enfants, mais comme mon deuxième enfant avait 15 ans de moins que sa sœur aînée, j'ai**



Six mamies vont essayer de décrocher leur place en finale des super mamies. Étienne Gouffé, de Saint-Brevin, 83 ans, doyenne des candidates, s'est inscrite au dernier moment.

aussi deux générations de petits-enfants : deux trentenaires et deux petits de 14 et 10 ans. » Animatrice Tupperware pendant vingt-quatre ans, parler en public ne la gêne pas. Ses

chansons ? *Les roses blanches* et *Le petit Quinquin*.

Ce dimanche, à partir de 14 h 30, au casino. Entrée gratuite.

OF 20.11.17.

Michelle Chailleux, Super Mamie de Loire-Atlantique



Michelle Chailleux, grande gagnante du concours Super Mamie de Loire-Atlantique 2017, a vu son petit-fils sauter sur scène à l'annonce des résultats.

Le casino de Saint-Brevin était plein, hier après-midi. Six grands-mères étaient venues, avec leurs proches, se confronter pour le titre de Super Mamie 2017 de Loire-Atlantique. Pendant plusieurs heures, elles se sont relayées en chanson et en danse, accompagnées, pour la plupart, de leurs petits-enfants, pour remporter l'adhésion du public.

Au terme d'un événement aussi festif que rempli d'émotions, Michelle Bailleux, 65 ans et habitante de Bouguenais, a remporté le trophée. Elle a désormais rendez-vous en juin prochain, pour défendre les couleurs de Loire-Atlantique à l'étape nationale du 22^e concours de Super Mamie. Le lieu n'est pas encore défini.

OF 20.11.17.

Au casino, les Super Mamies ont fait leur show

Saint-Brevin-les-Pins — Le 22^e concours de Super Mamie en Loire-Atlantique avait lieu hier, au casino. Une ambiance festive et émue, qui s'est achevée sur la victoire de Michelle Chailleux.



Face à cinq concurrentes, Michelle Chailleux, 65 ans, a remporté le concours de Super Mamie hier, au casino de Saint-Brevin.

Reportage

Fabienne Ollier, la créatrice du challenge, organise son 22^e Tour de France pour l'élection de la Super Mamie nationale en juin prochain. Hier, à Saint-Brevin, six concurrentes s'affrontaient en famille sur la scène de l'amphithéâtre du casino pour l'élection de la Super Mamie Loire Atlantique 2017.

Irène Borghero (65 ans, de Saint-Brevin), Cathy Le Sueur (59 ans, de Saint-Brevin), Armelle Avril (60 ans, d'Herbignac), Régine Baloché (55 ans, de Chauvé), Etienne Gouffé (83 ans, de Saint-Brevin) et Michelle

Chailleux (69 ans, de Bouguenais) étaient venues accompagnées de leurs proches pour le concours.

Plein à craquer

Plus une seule place n'était disponible pour applaudir les discours touchants des enfants. Ainsi, Céline, fille de la future lauréate, fait pleurer sa mère avec ses quelques mots : « Tes disponibilités, ton soutien, ta présence, ta capacité à faire tomber les murs de la parole pour mes enfants et pour moi-même ».

Les petits-enfants devaient aussi monter sur scène pour une surprise : ici, la tendresse transpirait

sous l'œil humide des mamies comblées. Chansons, histoires, danses... Chaque mamie devait se produire sur la scène pour emporter les voix du public. Cathy Le Sueur n'est pas contente de sa prestation. « J'ai eu un vrai coup de stress. Louper *Mistral Gagnant*, quand même, il faut le faire. Aujourd'hui, je n'avais pas mes musiciens et ça n'allait pas bien », regrette la Brévineoise. Très déçue de sa prestation, celle qu'on appelle Cathy Chanson a pu être consolée par son petit-fils.

Irène Borghero, quant à elle, a entraîné ses neuf petits-enfants à danser avec elle. « Tout le monde était

dans le rythme, on s'est bien entraîné », raconte la mamie de 65 ans. Eva, sa petite-fille, ajoute : « C'est mamie qui danse le mieux, je l'accompagnerai en finale. » Mamie Pays de Loire 84 a finalement entonné une chanson.

Le résultat du concours a certainement déçu Eva. La couronne a finalement été décernée à Michelle Chailleux, de Bouguenais. Son petit-fils Hugo est alors monté sur scène pour danser fièrement autour de sa mamie, reine des mamies du jour.

Elle a désormais quelques mois pour se préparer à l'étape nationale du concours, en juin 2018.

OF 20.11.17.

Un marché de Noël des créateurs à Saint-Brevin



Archives Ouest-France

L'association brévineoise Les Poulbots se mobilise pour continuer à proposer aux familles des animations et de belles occasions de préparer les fêtes de fin d'année.

Elle organise sa 5^e édition de son marché de Noël des créateurs les 25 et 26 novembre. À cette occasion, les bénévoles accueilleront 35 exposants, tous créateurs particuliers ou professionnels.

Parmi eux, on pourra découvrir « Zuma Family, autodidacte et passionnée de couture, elle réalise à la main, à Saint-Brevin, des créations textiles originales et colorées, des pièces uniques pour les petits et

les grands ou la maison », explique Cécile Nicolle, organisatrice de l'événement.

Côté ambiance, l'expo-vente sera animée par César et son orgue de Barbarie. Quant aux enfants, ils ne seront pas oubliés car le Père Noël sera présent de 16 h à 18 h ! Côté gourmandise, un vin chaud sera proposé accompagné par les douceurs des Poulbots.

Samedi 25 et dimanche 26 novembre, marché de Noël, de 10 h à 18 h, salle des Dunes, à Saint-Brevin.
Renseignements : ass.poulbots@gmail.com

OF 20.11.17.

Brevi'art expose les arts créatifs de Noël



Cet été, une première exposition de l'association Brevi'art avait lieu salle des Dunes. La seconde débute ce lundi.

Le rendez-vous

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du bureau et les professeurs de l'association présentent leurs créations, tandis que les cours ont repris. De la peinture, du cartonnage, de la peinture vitrail, sur porcelaine, des bijoux fantaisie... Toutes ces créations artistiques sont prêtes à être admirées ! Elles ont été réalisées par cinq exposants, membres de l'association Brevi'art : la présidente, la vice-présidente, la secrétaire, le professeur de cartonnage et le professeur de peinture.

Brevi'art organise deux expositions par an. La seconde accueille 20 exposants extérieurs à l'association venant de Loire-Atlantique ou du Morbihan. Elle a lieu l'été, salle des dunes. Brevi'art, créée en 1970 exclusivement autour des arts plastiques, a profité des années pour se diversifier. Elle propose désormais des cours de cartonnage assurés par Geneviève Queffurus, chemin de la Marine. On y fabrique des meubles et objets variés avec des plaques de carton, de tissu et de cuir très fin (Stiver-

tex). Claudine Neuvy, présidente de l'association, est ravie de constater « l'ambiance très sympa avec seulement huit élèves ». Passage Penfour, des cours de peinture assurés par Laure Le Tallec sont aussi proposés. Quatre-vingts élèves sont répartis sur plusieurs cours d'une douzaine de personnes. Les cours de cartonnage et de peinture sont ouverts aux adultes et aux enfants dès 8 ans.

Brevi'art cherche des artistes souhaitant donner des cours d'art créatif une à deux fois par semaine, en artiste libre, pour que la salle de cartonnage soit utilisée plus souvent. Claudine Neuvy annonce que Brevi'art « envisage l'achat d'un four à cuire le verre et la porcelaine pour faire du fusing (technique de verrerie) et de la poterie ». Le four serait accessible aux professeurs de l'association en priorité et pourra aussi servir à développer d'autres cours.

Du lundi 20 novembre au lundi 4 décembre, exposition salle des Roches, en accès libre tous les jours de 11 h à 18 h 30. Contact : breviart@orange.fr et www.breviart.blogspot.fr.

PO 20.11.17.

Les arts créatifs s'affichent à St-Brevin

L'association Brevi'Art organise une exposition « Arts créatifs ». Y seront présentés peinture sur porcelaine et sur vitrail, cartonnage, bijoux et tableaux. Entrée libre. Du mardi 21 novembre au dimanche 3 décembre à l'espace des Roches. Ouvert du mardi au vendredi de 15 heures à 18 heures et le week-end de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

Infos au 06 02 05 77 99.



Photo PO

OF 20.11.17.

Un barrage filtrant sur le pont de Saint-Nazaire, mardi

Depuis avril, les employés de l'Établissement public médico-social (EPMS) de Saint-Brevin manifestent contre le plan de retour à l'équilibre. Ils dénoncent un manque de moyens, avec la baisse du temps de travail des contractuels et la réorganisation du « pool » de suppléance, passé de quatorze à dix personnes.

Mardi 21 novembre, un débrayage avec barrage filtrant est prévu sur le pont de Saint-Nazaire (au départ de Saint-Brevin), de 14 h à 16 h. La cir-



Archive Ouest-France

culacion risque d'être perturbée.

Le pont avait déjà été investi par les manifestants en mai dernier (photo).

PO 18.11.17.

CYCLO-CROSS. Course d'Ancenis demain : le Brévinois part avec l'étiquette de favori

Antoine Lécuyer veut poursuivre sur sa lancée

Antoine Lécuyer, comme très souvent, partira une nouvelle fois favori du cyclo-cross d'Ancenis demain.

Si on se fie aux engagements parvenus au siège du VC Ancenien à ce jour et à l'état de forme du moment, il n'y aurait rien d'étonnant à revoir Antoine Lécuyer franchir la ligne d'arrivée en vainqueur. En effet, dans ce peloton joliment garni de quarante-trois unités, le Brévinois va pouvoir compter ses rivaux. Et, sans faire injure à ceux-ci, les doigts d'une seule main suffisent... peut-être même

un peu moins. En fait, il ne reste plus guère que les frères Derouint (US Vern) à pouvoir le contrarier. Après, sur le circuit de La Davrais, il faudra éviter les pièges, à commencer par le passage sablonneux toujours très délicat à négocier. Antoine pourra compter aussi sur l'aide très précieuse de son frère François, pour tenter de prendre le meilleur sur les Bretons. Derrière ces garçons, Langlais (Guémené VTT) visera une nouvelle fois une place sur le podium et si, d'aventure, ces favoris connaissaient quelques soucis, il n'y



Antoine Lécuyer devra calmer les ardeurs de Maxime Derouint. Photo PO

aurait rien d'étonnant à le voir grimper sur la plus haute marche.

En descendant la hiérarchie, Fouquet (VC Lucéen) voudra confirmer ses progrès actuels tandis que Morin (US Saint-Herblain) et Haie (VS Mésanger) chercheront à améliorer leurs derniers classements.

Enfin, dans la course organisée par son club, Leroux (VC Ancenis) aura à coeur de briller devant ses supporters.

LES HORAIRES

Dossards à 15 h à La Davrais et départ à 16 h pour 50 minutes de course. Départ à 14 h 45 pour les juniors-cadets.

OF 20.11.17.

Un prix national pour la société Macoretz

La société Macoretz, spécialisée dans la construction et l'agencement de maisons individuelles et basée à Saint-Père-en-Retz, vient de recevoir le Grand prix de la construction à Paris, qui met en lumière, tous les ans, la performance durable des entreprises familiales du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Cette société, en statut coopératif depuis sa création en 1986, compte

205 salariés aujourd'hui.

Ce prix a été remis par le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard. Il vient récompenser plusieurs engagements forts de la société : aucune prime individuelle, aucune commission, un nouveau site de production intégrant 250 m² d'ateliers ergonomiques et équipé d'une chaufferie bois alimentée par les déchets de l'atelier.

PO 20.11.17.

ÉCONOMIE. Macoretz obtient le grand Prix national du « Moniteur »

La prime aux valeurs



Serge Boureau est aux commandes de Macoretz depuis sa création en 1986 ; il prépare sa succession. Photo SD

La Scop de Saint-Père est récompensée pour sa gestion, son dynamisme, et une certaine idée de l'entreprise.

Ce prix, c'est vraiment une surprise. Nous sommes récompensés par un titre qui fait office de référence dans le milieu du BTP ». Serge Boureau est un chef d'entreprise heureux. Il y a quelques jours, Macoretz, la société qu'il dirige, a décroché le Grand prix national du Moniteur. Une récompense attribuée chaque année par la revue que « tous les professionnels du bâtiment lisent ». Serge Boureau est allé chercher son trophée le 13 novembre

dernier à Paris. Il lui a été remis par Jacques Mézard, le ministre de la Cohésion des territoires.

Chez Macoretz, l'économie et le social sont intimement liés

« Nous n'avons fait aucun acte de candidature. C'est le jury, composé de professionnels qui a jugé que l'entreprise méritait cette distinction ».

Ce qu'a apprécié le jury ? « C'est un tout. Ils épluchent les bilans, l'activité, la gestion, les marges, la redistribution, l'innovation, mais

aussi le climat social ». Des mots qui ont un sens pour Serge Boureau. « ce que l'on essaie de faire, c'est un savant équilibre. La réussite passe par les résultats économiques mais également sociaux. Chez Macoretz, l'un ne va pas sans l'autre ».

À travers ce titre, le Moniteur, a certainement voulu récompenser une organisation, une philosophie. Macoretz est une Scop (Société coopérative et participative). Sur les 209 salariés, 113 sont sociétaires. « Ce statut est dans nos gènes. C'est ce que nous sommes. Nous cherchons ensemble. On s'écoute. Chaque personne a sa place dans l'entreprise ».

Pour les prochaines années, Macoretz se montre encore ambitieux. Le chiffre d'affaires est actuellement de 21,5 millions d'euros. « Nous voulons le porter à 25 millions d'ici 2022. ».

Pas évident dans un secteur qui a traversé de nombreuses zones de turbulences. « Il y a eu des années difficiles. Nous avons su traverser la crise ».

L'actuel plan d'action prévoit la poursuite de l'intégration de nouveaux corps d'état. « Ce sera notamment le cas de l'électricité ». Macoretz prévoit d'embaucher cette année une dizaine de personnes.

Nicolas Aufauvre

PO 20.11.17.

PAIMBŒUF

De nouveau 23 élus au conseil municipal

Après la démission de Patricia Mellerin, le 21 septembre dernier, le conseil a acté son remplacement par Christophe Chery de la liste majoritaire, malgré son absence. « *Le conseil compte désormais, et de nouveau 23 élus* », commentait Thierry Brutus, maire.

Christophe Chery remplace également Patricia Mellerin au sein des commissions où elle siégeait, à savoir « *travaux, réseaux et affaires maritimes* », « *culture, communication et tourisme* » ainsi que « *sports, vie associative et animation* ».

Le conseil municipal a aussi voté en faveur de la création d'un emploi temporaire, d'une durée d'un an pour faire face à un accroissement d'activité, lié à la gestion du patrimoine communal et à l'agenda d'accessibilité programmée des établissements recevant du public. Deux conventions ont par ailleurs été signées pour mettre à disposition un local dans l'ancienne école Jacques-Prévert au profit d'un artiste local et d'un local au sein de l'ancienne école Louis-Pergaud pour y accueillir le nouveau siège social de l'association Couvre-Feu.

OF 19.11.17.

Comment redonner confiance aux maires déçus ?

Le 100^e congrès des maires se tiendra à Paris cette semaine. Quinze ministres y sont attendus et le président de la République en assurera la clôture, face à des élus locaux inquiets.

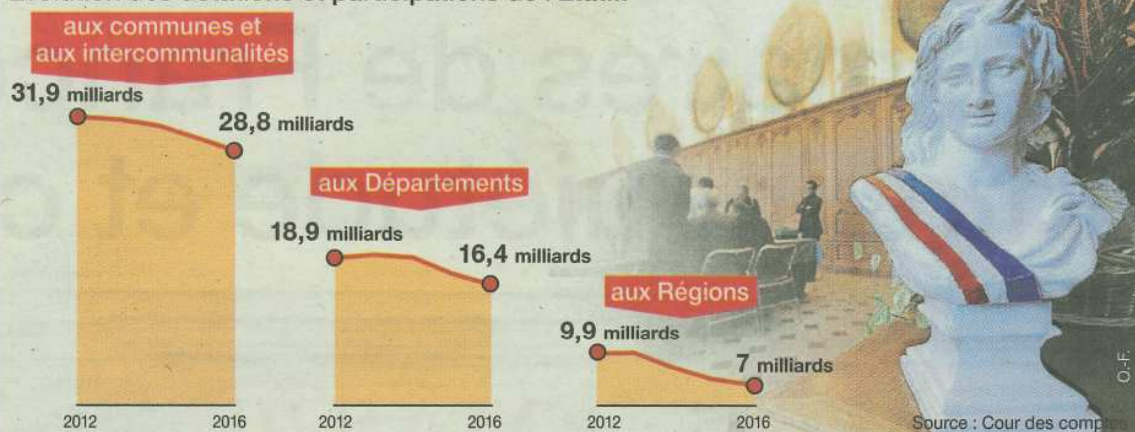
Quel accueil les maires de France réserveront-ils au président Macron, attendu jeudi au parc des expositions de Versailles pour la clôture de leur 100^e congrès ? « **Nous ferons tout pour qu'il soit reçu avec le plus grand respect, mais nous ne pouvons pas contrôler les humeurs de la salle** », répond François Baroin, le président de l'Association des maires de France. Le maire de Troyes, qui « **souhaite vraiment la réussite du pays** » et dit renoncer à toute querelle partisane sur le sujet, parle de « **congrès historique** ». Les élus qui y participeront « **attendent des clarifications pour les cinq années qui viennent** », insiste-t-il.

Nouvelles charges

De fait, la confiance entre élus locaux et État est durablement abîmée. « **Pas tant du fait d'Emmanuel Macron ou du gouvernement, qui font des efforts pour dialoguer** », reconnaît François Baroin, mais de l'accumulation des restrictions imposées aux collectivités ces dernières années, qui ont vu leurs dotations baisser fortement alors que de nouvelles charges leur étaient transférées sans compensations financières à la hauteur.

La suppression brutale des contrats aidés, la volonté d'encadrer les dépenses de fonctionnement des collectivités, la répercussion de la baisse

Évolution des dotations et participations de l'État...



des APL sur les bailleurs sociaux et la disparition programmée de la taxe d'habitation ne sont que de nouveaux points de crispation dans un contexte général où les collectivités ont le sentiment « **d'avoir fait des efforts très importants, que l'État ne s'impose pas à lui-même** ».

La majorité a multiplié les initiatives pour rassurer ses interlocuteurs. « **Nous sommes le premier gouvernement qui ne baissera pas les dotations aux collectivités depuis dix ans** », martèle le Premier ministre Édouard Philippe à chaque occasion. Les annonces faites par le président

de la République pour relancer la politique de la ville, en début de semaine, vont également dans le sens de l'apaisement, et Emmanuel Macron recevra plus de 1 000 maires, mercredi, à l'Élysée, en marge du congrès.

Le problème, avec la confiance, c'est que de simples mots ne suffisent pas à la restaurer. Tels les présidents des départements, déçus par les annonces faites lors de leur congrès à Marseille, en octobre, les maires attendent des engagements fermes et forts, tout particulièrement sur les moyens dont ils disposeront une fois la taxe d'habitation suppri-

mée pour assurer leur autonomie financière. « **Personne ne croit plus à la compensation à l'euro près des recettes qui disparaissent** », pointe François Baroin.

« **Je sens une espèce de lassitude des maires, qui ont le sentiment d'être abandonnés, prévient de son côté Gérard Larcher, président du Sénat. Le courant ne passe plus entre les collectivités et l'État. Le président doit profiter de ce congrès pour renouer la confiance.** »

Stéphane VERNAY.

L'avenir de l'habitat social, « très préoccupant »

Maire socialiste de Guingamp et vice-président de l'agglomération en charge de l'habitat, Philippe Le Goff tire la sonnette d'alarme quant à l'avenir de l'habitat social. Dans sa commune, 300 logements ont été construits ces dernières années dans le cadre du Programme national de renouvellement urbain. Aussi, pour lui, l'article 52 qui prévoit la réduction des APL compensée par la mise en place de Réductions de loyer de solidarité constitue « **un véritable coup de massue** » : 70 % des locataires du bailleur Guingamp Habitat ont l'APL et 46 % ont un revenu inférieur à 20 % sous le seuil de pauvreté. Une sérieuse préoccupation : la ville s'est



Philippe Le Goff, maire de Guingamp.

toujours portée caution de Guingamp Habitat. Et si le maire n'avance pas de chiffre, il reconnaît que l'enjeu est de taille. Le bailleur pourrait accuser un déficit dès 2020.

Fabienne MENGUY.

Dématérialisation : « une catastrophe »

Ce jeudi, Dominique Dhumeaux, maire de Fercé-sur-Sarthe et président des maires ruraux de la Sarthe, fait le point sur les dossiers avec Ludvine, secrétaire à temps plein. Pas de temps mort en raison du transfert de charges : changements de prénom et Pacs se font désormais auprès des officiers de l'État civil.

Mais Dominique Dhumeaux s'inquiète aussi d'un problème opposé : « **la dématérialisation des actes administratifs est une catastrophe humaine** », explique-t-il. « **Dans nos villages, près de 17 % de la population est en rupture numérique. Et parfois sans moyen de déplacement pour se rendre dans les centres qui**



Le maire de Fercé-sur-Sarthe.

délivrent la carte d'identité. » Alors, pour aider les gens, la mairie installe un « **point numérique** ». Histoire de « **compenser le manque de clairvoyance de l'État** ».

Éric DEGRANDMAISON.

OF 19.11.17.

Baisse des contrats aidés, « brutale et injuste »

4 septembre : jour de rentrée scolaire... sauf à Sartilly-Baie-Bocage (Manche). « On n'avait pas les moyens d'assurer la rentrée de plus de 200 élèves en toute sécurité, pour la garderie, l'accompagnement en maternelle, la cantine et une partie des temps d'activités périscolaires », explique le maire Gaëtan Lambert (divers droite), pointant la non-reconduction de quatre emplois aidés. L'édile estime qu'une certaine « confiance » entre État et collectivités « a été rompue par cette décision brutale et injuste ». Au final, « on a trouvé un accord avec les services de l'État pour que les quatre agents nous accompagnent jusqu'à



Le maire de Sartilly-Baie-Bocage.

la fin de l'année scolaire, se félicite Gaëtan Lambert. Mais pour le prochain budget, il faudra prévoir une augmentation de la masse salariale de 40 000 à 50 000 €.

Kevin VERGER.

Taxe d'habitation, « mesure à double tranchant »

Pour Erick Beaufils, maire de Gouville-sur-Mer (Manche), la suppression de la taxe d'habitation « est une mesure à double tranchant. C'est très bien perçu par les habitants quand on leur dit qu'ils ne vont plus payer d'impôts. Mais, encore une fois, les collectivités locales servent de base d'ajustement aux gouvernements. Et même si l'on nous promet que cela sera compensé, ce ne sera pas le cas. » Dans la commune, 2 à 3 % de résidences supplémentaires sont construites chaque année. Une source de revenus qui permet de garantir une dynamique de projets et d'aménagements. « En 20 ans, nous avons gagné plus de 1 000 habi-



M. Beaufils, maire de Gouville-sur-Mer.

tants ! » Pour le maire, les gouvernements successifs n'ont pas su gérer leurs fonds. « S'ils s'étaient appliqués la même rigueur que celle des communes, on n'en serait pas là. »

Caroline GAUJARD-LARSON.

OF 18-19.11.17

L'État reconnaîtra un « droit à l'erreur »

Il passera l'éponge pour une première déclaration manquante. Le gouvernement va, par ailleurs, lancer plusieurs expérimentations.

Pendant la campagne, Emmanuel Macron avait promis un droit à l'erreur pour les entreprises et les particuliers vis-à-vis de l'administration. Ce sera finalement un « Projet de loi pour un État au service d'une société de confiance ».

Mais le droit à l'erreur figure bien dans le texte de loi qui a été présenté la semaine dernière au Conseil national d'évaluation des normes (Cnen) avant son passage en conseil des ministres, le 29 novembre. Ainsi, une personne qui omettrait de faire certaines déclarations sociales, fiscales ou douanières, ne serait pas sanctionnée la première fois si elle est jugée de bonne foi. Cela ne vaut pas cependant pour les délais de paiement, les sujets qui touchent à l'environnement et à la santé et les infractions passibles de poursuites pénales.

Des expérimentations

Les entreprises ne seront plus tenues de communiquer des informations à une administration si elle peut les obtenir de manière automatisée auprès d'une autre administration.

Un certain nombre de mesures feront l'objet d'une expérimentation.



Un contribuable pourrait ne pas être sanctionné, s'il est jugé de bonne foi.

Pendant quatre ans, par exemple, les entreprises qui se créent pourront ne faire qu'une seule déclaration.

Dans le secteur de la construction, il sera possible de déroger à certaines règles, sur des matériaux anti-incendie par exemple, si l'on fait la preuve que la technique utilisée a des résultats équivalents.

Alain Lambert, le président du Cnen, se montre déçu cependant : « Le chef de l'État doit imposer le changement aux administrations centrales, comme il l'a fait aux autres corps sociaux. »

OF 18-19.11.17



OF 19.11.17.

La semaine de Chaunu



OF 20.11.17.

